

assuré que personne n'avait fait une telle menace. Cependant, je communiquerais volontiers avec M. Décarie, qui, dans sa déclaration d'hier soir à la télévision, n'a pas dit du tout que le gouvernement avait fait une menace de ce genre. A mon avis, c'est une chose à noter.

AIR CANADA

L'INTERVENTION D'UN MÉDIATEUR FÉDÉRAL
A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Eu égard à la question posée par le chef du Nouveau parti démocratique, je voudrais demander au ministre du Travail où en est la situation en ce qui concerne la grève d'Air Canada. A-t-on nommé un médiateur? Le gouvernement va-t-il nommer un médiateur fédéral ou, malgré l'état d'urgence, laissera-t-il les choses traîner en longueur?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, d'après les renseignements, que je possède, le comité de négociation des employés d'Air Canada s'est mis en rapport avec les groupements locaux pour savoir ce qu'ils pensent. Comme je l'ai dit hier, si l'une ou l'autre des parties s'adressait à lui, le gouvernement étudierait sans tarder la possibilité d'une intervention, mais ce serait un faux pas de le faire alors que les intéressés en sont encore à se consulter.

M. Woolliams: Une question complémentaire. Dois-je comprendre, d'après la réponse du ministre du Travail, que le gouvernement a décidé d'attendre que l'une ou l'autre des parties s'adresse à lui avant de prendre des dispositions?

L'hon. M. Nicholson: Pour l'instant, monsieur l'Orateur. Nous attendons toujours des rapports ou des demandes d'aide.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Travail. Étant donné que le président du Syndicat des machinistes et le directeur général d'Air Canada ont tous deux déclaré à Radio-Canada qu'ils consentiraient volontiers à ce que le gouvernement fédéral nomme un médiateur et vu que l'intérêt public est manifestement en jeu dans cette affaire, le ministre nous dira-t-il pourquoi le gouvernement ne prend pas effectivement l'initiative de désigner un médiateur?

[L'hon. M. Benson.]

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, j'en ai donné les raisons hier. Il est exact qu'au moins une des parties en cause souhaite que le gouvernement intervienne en nommant un médiateur, mais tant que ne sera pas réglée la situation qui s'est produite ces derniers jours par suite d'un échange de lettres dont la plupart des députés ont sans doute entendu parler, j'estime qu'il vaut mieux laisser les choses se tasser et que le gouvernement attende, pour intervenir, que l'une des parties en cause ou les deux lui présentent une demande directe.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre du Travail. Nous dirait-il si l'une des parties au différend lui a demandé de ne pas s'occuper de la médiation à ce stade-ci?

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune demande directe de ce genre. Certains organes d'information y ont fait allusion, mais personne ne m'a fait cette demande.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES LIGNES D'AIR CANADA DESSERVIES
PAR D'AUTRES COMPAGNIES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire. En toute justice pour le syndicat concerné il faudrait, je pense, éclaircir ce point. Le ministre peut-il nous renseigner sur certaines nouvelles parues dans les journaux—je trouve cela difficile à croire, je l'avoue—portant que le syndicat a averti que si la Commission des transports aériens autorise temporairement d'autres lignes aériennes à assurer le service sur les routes normalement desservies par Air Canada et qui ne le sont plus présentement, il fera le piquet et rendra impossible un tel service? Voilà ce que l'on mentionnait dans les journaux, et je crois qu'en toute justice il faudrait apporter des précisions là-dessus. Le ministre peut-il nous renseigner à ce sujet?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Il me faudra laisser le ministre des Transports répondre à la question, monsieur l'Orateur.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): En fait, le chef du syndicat a envoyé un télégramme au président de la Commission des transports aériens et un autre au premier ministre. J'ai reçu à ce sujet un